



Rémunération des FT: principes et propositions

Version 3
(4 mars 2010)

I. Les principes

- 1. Principes de suivi des enseignant-e-s en formation et de rémunération pour les FT prévus dans le projet IUFE**
 - suivi par FT uniquement en deuxième année de formation
 - 1 heure de dégrèvement pour le FT par personne suivie
- 2. Principe appliqué lors de la mise place du suivi par les FT des MASE1 à la rentrée 2009**
 - 1,25 heure de dégrèvement impliquant le suivi, la participation aux différentes séances, les activités de formations et les déplacements
- 3. Principes prévus pour le suivi « allégé » des MASE2 en 2010-2011**
 - suivi allégé des MASE2 rémunéré à hauteur de 1,25 heure pour 3 personnes

II. Les propositions

4. Tableau indiquant les propositions de suivi et de rémunération dès la rentrée 2010

4.1. Situation transitoire pour la volée MASE 2009-2011

Catégories	Remarques	Dégrèvement par enseignant-e en formation	Temps de travail effectif par année en heures (1 h./poste = 80 heures sur l'année)	Temps à disposition pour les visites et leur préparation	Nombre de visites (à adapter selon les situations)	Activités
MASE 2a (ex MASE1) Encadrement léger¹	<i>Uniquement pour 2010 – 2011. Volée qui bénéficiera au total d'un suivi équivalent à 1,75 heure de dégrèvement pour son FT</i>	<i>0,75 heure dont 0,5 heure pour les visites</i>	<i>60 heures</i>	<i>40 heures</i>	<i>4 à 5 visites</i>	<i>Observation de l'enseignement, entretiens, rédaction des compte-rendus, rédaction des rapports d'évaluation, séances tripartites, déplacements</i>
MASE 2a (ex MASE1) Encadrement renforcé	<i>Uniquement pour 2010-2011 Encadrement prévu, sur demande du CE et du FT, pour les personnes qui en ont besoin</i>	<i>1,25 heure dont 1 heure pour les visites</i>	<i>100 heures</i>	<i>80 heures</i>	<i>8 à 10 visites</i>	<i>Observation de l'enseignement, entretiens, rédaction des compte-rendus, rédaction des rapports d'évaluation, séances tripartites, déplacements</i>

¹ Ainsi les MASE 2009-2011 auront bénéficié au minimum d'un suivi qui équivaut à 2 h. de dégrèvement par FT dont 1,5 h. pour les visites

4.2 . Les propositions non transitoires dès la rentrée 2010

Catégories	Remarques	Dégrèvement par enseignant-e en formation	Temps de travail effectif par année en heures (1 h./poste = 80 heures sur l'année)	Temps à disposition pour les visites et leur préparation	Nombre de visites (à adapter selon les situations)	Activités
MASE 2b (ex CCDIDA)	Suivi sur une année tel que prévu dans le projet avec un supplément de 0,25	1,25 heure dont 1heure pour les visites	100 heures	80 heures	8 à 10 visites	Observation de l'enseignement, entretiens, rédaction des comptes-rendus, rédaction des rapports d'évaluation, séances tripartites, déplacements
MASE 1 pour 2010-2011	Suivi pour les personnes en formation en activité d'enseignement pendant 2 ans et réparti sur les 2 années à raison de 1 heure la 1 ^{ère} année et de 0,75 heure la seconde soit 1,75 heure au total	1 heure dont 0,75 heure pour les visites	80 heures	60 heures	6 à 8 visites	Observation de l'enseignement, entretiens, rédaction des comptes-rendus, rédaction des rapports d'évaluation, séances tripartites, déplacements
MASE 2a (ex MASE1) pour 2011-2012²		0,75 heure dont 0,5 heure pour les visites	60 heures	40 heures	4 à 5 visites	
CS	Suivi sur une année tel que prévu dans le projet avec un supplément de 0,25 heure	1,25 heure dont 1heure pour les visites	100 heures	80 heures	8 à 10 visites	Observation de l'enseignement, entretiens, rédaction des comptes-rendus, rédaction des rapports d'évaluation, séances tripartites, déplacements

² Ainsi, les MASE 2010-2011 auront bénéficié d'un suivi qui équivaut à 1,75 heures de dégrèvement par FT dont 1,25 pour les visites

5. Participation aux activités de l'IUFE (séances convoquées par la direction, séances avec les CE, journées de formation, participation possible à des séminaires, ateliers, équipes de recherche à l'IUFE):

- 0,5 heure de dégrèvement de base pour chaque FT quel que soit le nombre d'enseignant-e-s en formation suivi-e-s, soit l'équivalent de 40 heures pour l'année
 - 5 séances (jeudi matin) avec les CE : 17,5 heures
 - 2 séances avec la direction: 7 heures
 - 5 demi-journées de formation: 17,5 heures
- TOTAL: 42 heures**

- ce dégrèvement de base pourrait être revu à la hausse pour la rentrée 2011 dans la mesure où le coût général de l'encadrement devrait diminuer

6. Remarques générales

6.1. sur les visites

- estimation du temps de travail pour une visite d'une heure:
 - préparation: 1 heure
 - visite: 1 heure
 - entretien: 2 heures
 - compte-rendu:2 heures
- TOTAL: 6 heures**
- estimation du temps de travail pour une visite de 2 heures:
 - préparation: 1 heure
 - visite: 2 heures
 - entretien: 2 heures
 - compte-rendu:3 heures
- TOTAL: 8 heures**
- une à deux visites (en fonction du nombre de visites proposées) peuvent être remplacées par des séances de travail individuelles avec l'enseignant-e en formation

sur l'encadrement renforcé

- l'encadrement renforcé en MASE2 en 2010-2011 doit faire l'objet d'une demande du CE qui doit faire suite à une discussion à ce sujet avec l'enseignant-e en formation durant la dernière tripartite

sur les tripartites

- pour les personnes en formation en deux années en stages en responsabilité (MASE1 et MASE2), il y aura 3 séances tripartites réparties ainsi:
 - une séance MASE1 à la fin du premier semestre de la première année
 - une séance MASE1 à la fin du second semestre de la première année
 - une séance MASE2 à la fin du second semestre de la deuxième année
- si des difficultés l'exigent, une séance peut également être organisée en MASE2 à la fin du premier semestre de la deuxième année